



Dans six ans, 2030. Et après, ...

Depuis 2020, les années sont marquées par des événements perturbateurs que nous devons gérer au fur et à mesure qu'ils surviennent avec toujours plus d'intensité.

Ici, une crise sanitaire sans précédent qui stoppe sans vergogne la planète économique ;

Là, une crise écologique qui ne cesse d'apporter chaque jour son lot de catastrophes à chaque coin de la planète, à n'importe quel moment de l'année avec toujours plus d'intensité, toujours plus d'incohérence mesurable ;

Ici encore, l'avènement très difficile d'une maîtrise énergétique abandonnant les sources fossiles ;

Là enfin, ces guerres immondes d'un autre temps que l'on croyait maîtrisable par l'intelligence de l'Homme.

Trois années qui nous font confirmer les mêmes constats apparus depuis de nombreuses années et dont la COP 28 n'a fait que révéler très clairement trois types de comportements au sein de la communauté humaine : les pays pauvres qui meurent déjà du climat ; les pays riches ne veulent rien lâcher et les pays émergents pour qui la sobriété n'existera pas tant qu'ils n'auront pas le niveau des pays riches.

Pourtant, lorsqu'on écoute les scientifiques comme Jean Jouzel ou Valérie Masson Delmotte, nous pouvons encore gagner la Bataille du Climat et ne pas dépasser les 1,5°C d'ici 2050 envisagés par la COP 21.

Mais, au rythme de notre consommation des énergies fossiles, cette limite sera atteinte d'ici, ... 7 ans, soit 2031.

Cet objectif est d'autant plus important que les scientifiques confirment l'accélération des phénomènes de changement climatique.

Alors que certains pensent à mettre en place la loi immigration pour protéger les seuls français, de plus en plus de migrants quittent leur pays en guerre, leur pays qui ne peuvent plus les nourrir du fait de la sécheresse, du fait des inondations, du fait des températures insoutenables.

Les scientifiques nous avertissent encore une fois : les événements que nous vivons aujourd'hui, sont ceux-là même que nous avons indiqués, il y a 30 ans. Aujourd'hui, disons le très clairement, nous allons vers les +3°C dans les toutes prochaines décennies (2050 = 25 ans). Concrètement cela signifie qu'il ne pourra plus y avoir d'activités sportives, ni de travail possible dans nos contrées tempérées durant les périodes d'été et les régions tropicales et équatoriales deviendront invivables. Sommes-nous prêts à accueillir les habitants de ces zones qui ne sont pas responsables du réchauffement climatique, parce que pauvres ?

Loin d'être un show médiatique pour le climat, les COP deviennent, au fil des années, les principaux lieux de négociations internationales. Cette année, certains ont pensé qu'il n'était pas convenable que la COP 28 se passe dans un pays producteur de pétrole. Je pense au contraire que la communauté internationale a mis un pied dans l'entrebaillement de la porte des négociations sur la fin des énergies fossiles. C'est ici une première victoire qui en appelle d'autres. Nous avons du pain sur la planche et nous aurons besoin de beaucoup de courage.

Retenons deux choses et agissons en conséquence :

Le bilan global des émissions de chaque pays, montre, depuis la COP 21, une diminution effective des gaz à effet de serre (GES) d'un peu moins de 5% alors que les objectifs fixés sont une diminution de 43% d'ici 2030. On est loin d'être sur la bonne trajectoire.

L'objectif de contenir une augmentation en dessous de 1,5°C d'ici 2050 reste, pour les scientifiques, plus que jamais un impératif. Or, comme le souligne Jean Jouzel, aujourd'hui, même si les résultats montrent que c'est moins mal que ce que l'on prévoyait il y a 20 ans, nous devons absolument viser les +1,5°C car + 2°C ça devient grave et + 3°C, c'est deux fois trop !

Brice Lalonde tire quant à lui les prochains rendez-vous de lutte pour la décarbonation : « *Cette COP 28 est vraiment un succès car, pour la première fois, tout le monde a admis qu'il faut sortir du pétrole, même si, bien sûr, les engagements pris ne le sont encore que sur le principe, sans chiffrage, ni délai précis... Les perspectives qu'offrent les nouvelles technologies me rendent optimiste. Pour réussir la transition énergétique, il faut continuer à travailler sur les comportements et la sobriété, tout en veillant à une juste répartition de ses coûts : ceux-ci seront de toute façon moins élevés que le coût de l'inaction.* »

Alors, poursuivons et amplifions nos efforts.

Bien amicalement

Alain Dubois

Président des Acteurs Régionaux du Développement Durable

www.ardd.eu



Comité 21 : COP28 – L'Accord de Dubaï, une étape significative qui ne répond toujours pas à l'urgence climatique

Avant la COP 28, le Comité 21 avait édité [un regard sur les enjeux](#) et résultats de la COP 28. Durant la période de négociations, le Comité avait réalisé un duplex auquel l'ARDD avait assisté (voir document édité à cette occasion).



Au lendemain de l'accord final, les conclusions Bettina Laville et Nicolas Fourmont ont rédigé une note faisant ressortir les points positifs de cette COP :

- Financement des pays en développement avec notamment l'alimentation du fonds « Pertes et Dommages ».

Cependant restent de nombreux points négatifs :

- Les financements pour l'adaptation des pays en développement restent le parent pauvre de la COP.



H2 Mobile : Le coût des camions hydrogène inférieur à celui du diesel dès 2030 ? – Jean-Luc Poncin

Le coût de possession et d'exploitation des poids lourds à pile à combustible sera moins élevé que celui de leurs homologues diesel dès 2030. C'est ce que révèle le dernier rapport de l'International Council on Clean Transportation (ICCT), une ONG indépendante américaine. Par contre, il faudra attendre 2040 pour qu'ils puissent rivaliser avec ceux dotés de batteries rechargeables... [Lire la suite](#)



La Voix du Nord : [Mobilité, je bouge !](#)

Se déplacer sans polluer, c'est possible ? Comment atteindre cet idéal presque impératif à l'heure de l'urgence climatique ? Acteur impliqué du territoire des Hauts-de-France, La Voix du Nord s'interroge sur les solutions régionales pour réduire l'impact écologique des déplacements et s'engage à porter vos propositions auprès des décideurs, élus et responsables.



[S'inscrire gratuitement](#) à la Newsletter pour recevoir toute l'actualité Mobilité chaque semaine.



CEREMA : Décarboner les mobilités quotidiennes : Enjeux et leviers pour l'action territoriale

Le secteur des transports est particulièrement concerné par l'objectif de neutralité carbone fixé à l'horizon 2050. Pour décarboner les mobilités, une mobilisation de tous est nécessaire pour agir rapidement à toutes les échelles. A la fois pédagogique et opérationnel, ce cahier donne les clés pour comprendre les enjeux, connaître les leviers d'action afin de trouver une stratégie adaptable aux contextes locaux...

[Lire la suite](#)



Planter d'abord, bâtir parfois



À l'est de Paris, une autoroute désaffectée laisse place à un tramway. Comment réunifier des espaces composites et faire ville autour de ce nouveau sol ? Gwenaëlle d'Aboville et Lucie Brenon proposent de donner la priorité aux espaces publics et de considérer

la trame plantée comme un invariant du projet... [Lire la suite](#)



[Rapport Green Cross](#) : Résilience des territoires littoraux et insulaires face au dérèglement climatique - Publié en décembre 2023

En continuité des travaux engagés par Green Cross sur l'observation des effets économiques du dérèglement climatique dans les territoires de montagne, une nouvelle démarche du même type a été engagée dans les territoires littoraux et insulaires, afin d'identifier les risques et les leviers pour l'adaptation de ces territoires exposés. Entre montagne et littoraux, certains enjeux se rejoignent : dans ces deux types de territoires, les activités sont directement menacées par le dérèglement climatique, avec des modèles économiques dépendants d'un certain type de tourisme insuffisamment résilient. [Lire la suite ...](#)



Bilan 2023 du Pacte du Pouvoir de Vivre : Le pouvoir de vivre des citoyennes et des citoyens s'est-il amélioré en 2023 ? Pas pour celles et ceux qui en ont le plus besoin... [Lire la suite](#)



Innovation Sociétale Bulletin de veille et de capitalisation

Plus que jamais au moment où se termine la COP 28, il est urgent de rappeler que la réussite de l'Agenda 2030 ne se fera pas sans l'accélération de l'innovation territoriale.

Cette dernière joue un rôle stratégique mis en valeur lors du 8ème anniversaire de la signature des Objectifs de Développement Durable. Dans les leviers de son activation, le numérique joue une place structurante pour réussir les transitions. Nous vous en proposons une grille de lecture concrète dans ce **60ème bulletin trimestriel de veille et d'analyse de l'innovation sociétale...** [Lire la suite](#)



Des arbres pour le climat et la biodiversité

Nous ne sommes plus au mois de Novembre mais Les Acteurs Régionaux du Développement Durable vous donnent rendez-vous pour une plantation symbolique de 5 arbres. Avec les Amis d'Acté l'appui de l'association des Jardins du Cygne, nous organisons

le **samedi 13 janvier 2024 à 14h30,**

dans le cadre de l'opération « Des arbres pour le climat et la biodiversité » initiée en 2019 par l'ARDD, une nouvelle plantation d'arbres sur le **territoire de Saint Cappel au lieu-dit « Le SCHAEXHEN ».**

Cette plantation symbolique de cinq arbres (Chêne sessile – érable sycomore – charme – tilleul et merisier) sont choisis pour la sauvegarde des paysages flamands chers à Marguerite Yourcenar. Ils viennent compléter, ici et là, des projets identiques qui feront au final que nos paysages de Flandre continueront à exister, à favoriser la biodiversité et à permettre la séquestration du carbone pour lutter efficacement contre le réchauffement climatique. Dans 20 ans nos arbres marqueront ainsi majestueusement le paysage et c'est une belle chose dans le contexte que nous connaissons de dégradation générale de notre environnement.

Les arbres choisis sont des espèces mellifères comme l'érable sycomore, le charme, ou encore le merisier ou le tilleul. Le chêne sessile accueille, accueille quant à lui entre 300 et 500 espèces animales.

Pour ce qui concerne la séquestration du carbone, fortement liée à la masse volumique du bois, ces cinq espèces sont dotées d'une masse volumique située entre 500 et 800 kg/m³. Ce qui en font des espèces très performantes en la matière.

Nous sommes très heureux que cette initiative soit soutenue par la municipalité de Saint Jans Cappel et nous serons heureux d'accueillir les habitants de cette commune et ceux des environs.



Le CESER Hauts-de-France tiendra sa première Assemblée Plénière de la 10^{ème} mandature

le jeudi 11 janvier 2024

Suivez l'actualité du CESER et télécharger les rapports-avis sur notre site : ceser.hautsdefrance.fr

ou sur notre page Facebook : www.facebook.com/CESER.HautsdeFrance



CESER
Hauts-de-France
Conseil Économique, Social
et Environnemental Régional



3^{ÈME} SESSION DU BOOSTER DU RÉEMPLOI DES HAUTS-DE-FRANCE

Atelier réservé aux structures adhérentes au booster du réemploi des hauts-de-France.

Le 23 janvier 2024, de 13h30 à 15h30, Douai (59)

Maîtres d'ouvrage, vous voulez vous lancer dans le réemploi mais vous avez l'impression d'être démuni face à sa complexité et sa mise en pratique ? Le CD2E et A4MT vous invitent à faire partie de la première promotion de maîtres d'ouvrage du Booster du réemploi des Hauts-de-France ! [Lire la suite ...](#)



Le CD2E accompagne la CAPH dans la mobilisation des professionnels de la rénovation sur son territoire.

Les objectifs sont ambitieux pour sortir des passoires énergétiques.

Aussi, afin de tendre vers des rénovations globales et performantes, la CAPH souhaite informer les professionnels sur les fournisseurs de matériaux biosourcés pour optimiser les rénovations performantes des logements des particuliers.



Le 25 janvier 2024, de 17h45 à 20h00, Wallers Arenberg (59)

Objectif de l'atelier : Informer les entreprises sur les évolutions des aides ANAH 2024. [Lire la suite ...](#)



Rencontres nationales de l'observatoire des MaaS - Montrouge

Le Cerema est heureux de vous convier aux 2es rencontres nationales de l'observatoire des MaaS.

Cette deuxième édition, organisée par le Cerema et la DGITM en partenariat avec l'ATEC ITS France, aura lieu dans le cadre du 51e congrès ATEC ITS France :

mercredi 24 janvier 2024 de 14h à 18h

[Lire la suite ...](#)



CEREMA (Climat et Territoires de demain) : Le CEREMA a édité, dans sa [plate forme documentaire](#), une série de six fiches pratiques pour répondre aux enjeux des mobilités dans les territoires peu denses.

[Fiche 1 : Les aires de mobilité en zones peu denses](#)

[Fiche 2 : Le transport à la demande en zones peu denses](#)

[Fiche 3 : Les services de transport scolaire en zones peu denses](#)

[Fiche 4 : Les services de covoiturage en zones peu denses](#)

[Fiche 5 : L'autopartage en zones peu denses](#)

[Fiche 6 : Les services urbains de transport régulier en zone peu denses](#)

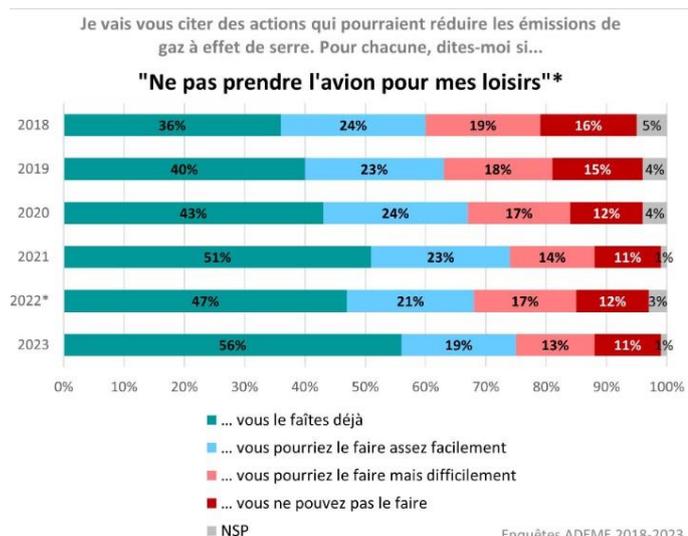


Prendre l'avion, est-ce une honte ?

Dans un tweet du 13 décembre 2023, le chercheur [@AurelienBigo](#) de pose une question simple sur nos usages de mobilité aérienne au regard d'une enquête de l'ADEME « Ne plus prendre l'avion pour ses loisirs ». Le constat laisse perplexe au vu de la reprise des activités aériennes de loisirs.

Restons positifs et œuvrons à convaincre pour que la sobriété s'installe surement, même pour nos envies de voyages. D'autres formes d'évasions existent par la marche, le vélo et aussi le train.

Par exemple, les réseaux ferrés offrent plus de 40 000 km à travers l'Europe et des tarifs préférentiels sont offerts à notre jeunesse et à nos seniors.



Le RTE en France

C'est en mai 2019 que l'Association Zoein (association régie par la Loi 1901) voit le jour en France sous l'impulsion de la Fondation Zoein. Relais de la Fondation en France, l'Association est créée pour promouvoir le RTE (Revenu de transition écologique) en France et aider à la mise en œuvre des premières expérimentations « pilotes » ... [Lire la suite ...](#)



Achat d'un véhicule : comment fonctionne le bonus écologique ?

Afin de favoriser l'acquisition de véhicules propres, une aide dite « bonus écologique » accompagne l'acquisition de véhicules zéro émission. Comment pouvez-vous en bénéficier ? On fait le point pour 2024... [Lire la suite](#)



economie.gouv.fr



Bâtiments, cantine, trajets : comment mieux adapter l'école au changement climatique ?

Un rapport parlementaire publie des pistes pour adapter l'école au réchauffement climatique. À la fois lieu d'apprentissage et "réservoir" pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre, l'école doit renforcer la transition écologique. Quelles sont les mesures proposées ? ... [Lire la suite](#)



Déplacements domicile-travail : quel niveau de pollution pour les trajets du quotidien ?

Une récente étude de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) analyse l'impact des transports domicile-travail sur la pollution de l'air. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont nettement plus élevées dans les couronnes autour des pôles urbains... [Lire la suite](#)



Pollin'air : signalez votre allergie aux pollens

Pollin'air vous informe en temps réel de l'arrivée des pollens

Pollin'air est un réseau citoyen participatif de surveillance de la pollinisation des espèces à risque allergique. Il met en relation des sentinelles botanistes bénévoles et des personnes allergiques aux pollens, via une plateforme numérique. Grâce aux informations fournies par les premiers, les seconds peuvent adapter leurs comportements de manière précoce et réduire les effets sanitaires des périodes de pollinisations.



TROPHÉES REV3 DU BÂTIMENT DURABLE, 9 LAURÉATS DISTINGUÉS

Des projets ambitieux, inspirants et collaboratifs !

Plus d'une centaine de professionnels étaient réunis ce 12 décembre à la Chaufferie à Tourcoing pour découvrir les 9 lauréats de la 2nd édition des Trophées rev3 du Bâtiment durable organisée par le CD2E avec le soutien de la Région Hauts-de-France ! [Lire la suite ...](#)





En soutenant les Acteurs Régionaux du Développement Durable, vous participez directement à rendre possible la construction du « Bien Commun » avec la volonté d'un développement durable et permettez ainsi à l'ARDD de poursuivre et d'amplifier ses actions d'intérêt général.

Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôts égale à 66 % pour les particuliers dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Pour les entreprises, cette réduction est égale à 60 % des versements pris dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires.

arts 200-1A et 238-1-bis du code général des impôts.

Les Acteurs Régionaux du Développement Durable sont reconnus d'Intérêt Général

[Cliquez ici pour soutenir l'ARDD](#)



**Association des Acteurs Régionaux
du Développement Durable**

Reconnue d'intérêt général

7 rue du Loose Veld 59190 Hazebrouck

Tél : 06 08 47 14 88 - contact@ardd.eu